



A tous les jeunes accordéonistes de moins de 25 ans :

**Inscrivez-vous au nouveau concours national des chaînes de
Radio/Télévision nationales !!!**

"Top Junior Musique"

Après une première édition en 2017 de la Junior Académie en Suisse Romande, le concept s'élargit **à toute la Suisse !**

Ce concours est issu d'une collaboration entre les différentes associations de musiques populaires et la RTS.

Le nouveau concours national s'intitule **"Top Junior Musique"** et réunira les jeunes musiciens des 4 genres musicaux :

Musique à vent, art choral, musique folklorique et accordéon.

L'ARMA a pour mission de sélectionner deux candidatures pour une demi-finale diffusée à la radio et la finale diffusée à la télévision suisse.

Concours :

- Ce concours est ouvert à tous les types de formation : solo, duo, groupe, orchestre.
- Tous les musiciens de moins de 25 ans révolus peuvent y participer.
- Les candidats/formations présentent 3 pièces.
- Durée minimale totale : 8 minutes
- Durée maximale totale : 12 minutes

3 étapes :

Etape 1 : Sélection Romande "Accordéon" :

- L'ARMA sélectionnera ses 2 représentants pour défendre les couleurs de l'accordéon romand pour la demi-finale "Accordéon".
- Les candidats préparent un fichier audio/vidéo de 5-6 minutes.
- La sélection pour la demi-finale se fera sur la base de ce fichier.
- Délai d'envoi : 10 mai 2019
- Adresse d'envoi : contact@accordeonsuisse.com

Etape 2 : Sélection nationale "Accordéon" - 8 juin - Moudon :

- Choix des 2 représentants de l'accordéon suisse.
- Audition dans le cadre d'une émission radio diffusée des candidats sélectionnés issus de toute la Suisse.
- L'objectif est de choisir les 2 représentants qui défendront l'accordéon pour la finale du Concours. Cette demi-finale aura lieu le 8 juin à Moudon - rediffusion radio - prestation de 10-12 minutes, 3 pièces.

Etape 3 : Finale du concours – 21 septembre – Crans-Montana

- Les formations de chaque catégorie qui auront été sélectionnées s'affronteront pour obtenir le prix du jury et le prix du public.

Les solistes/formations qui s'inscrivent s'engagent à être disponible pour les 2 dates mentionnées ci-dessus.

Les candidats doivent pouvoir convaincre les différents jurys et le public par leur prestation musicale globale : Musicalité, technique, choix des pièces.

INSCRIPTION :

Celle-ci se fera dans le délai imparti (10 mai 2019).

Envoyer à l'adresse contact@accordeonsuisse.com :

- **le fichier** « ANNEXE_tpm » à l'adresse
- **le fichier audio/video**

Renseignements complémentaires auprès de :

- Lionel Chapuis, Conseiller musical RTS, chapuis.lionel@bluewin.ch
- Denis Etienne, représentant accordéon dans le groupe musique et image de la RTS, denis.etienne21@gmail.com

Nous excluons toute voie de recours pour les différentes sélections.

N'hésitez pas à en parler autour de vous !!!

Nous vous adressons nos sincères remerciements et vous adressons nos cordiales salutations.

Votre comité ARMA